

Traversez la route au niveau du camping.  Continuez tout droit jusqu'au panneau « parking ACCA » et prenez le chemin à gauche (balisage bleu). Au bout, tournez à droite et dirigez vous vers le hameau de Broue.

Au croisement, prendre à droite. Traversez le parking de la maison de Broue.

### 5. LA TOUR DE BROUE

Bâtie sur un éperon rocheux dominant l'ancien golfe de Saintonge et le marais de Brouage, c'est le dernier vestige d'un ensemble fortifié du XI<sup>e</sup> siècle. Ce donjon quadrangulaire de 25 m de haut est classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1925.

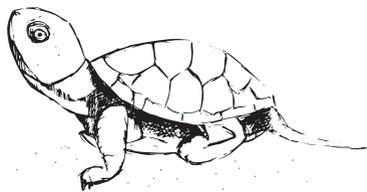
### 6. LA MAISON DE BROUE

Au pied de la tour, une ancienne ferme a été réhabilitée pour devenir la maison de Broue. Elle accueille aujourd'hui une exposition sur l'histoire de la tour de Broue et sur l'épopée du commerce du sel dans le Golfe de Saintonge, intitulée «À la découverte de l'ancien royaume de l'or blanc». N'hésitez pas à en faire le tour : remarquez les restes archéologiques de l'ancienne église, nids de cigognes, et très belle vue panoramique.

Admirez le paysage en haut du promontoire : la vue sur l'ancien golfe de Saintonge y est exceptionnelle. Laissez-vous guider par la table d'orientation et repérez au loin, le clocher de Marennes, les remparts de Brouage, le pont transbordeur de Rochefort.

### 7. LA FAUNE ET LA FLORE

La Cistude d'Europe 



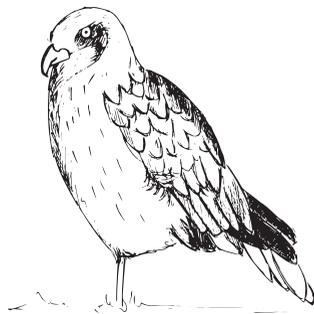
La présence de la Cistude dans notre région est très ancienne. Elle affectionne particulièrement les fonds vaseux, où elle hiverne d'octobre à mars,

et trouve refuge en cas de danger. Quand elle est active, c'est une espèce essentiellement diurne et sédentaire qui passe la majeure partie de son cycle de vie dans l'eau. Elle a la tête, le cou, les pattes et la queue noirs ponctués de tâches jaunes. Ses pattes palmées, munies de fortes griffes, sont adaptées aux déplacements aquatiques comme terrestres.

En forte diminution, c'est une espèce protégée qu'il faut sauvegarder. Il ne faut d'ailleurs jamais ramasser de Cistudes d'Europe dans la nature.

*Descendez par le petit bois vers la mare pédagogique, faites-en le tour et arrêtez-vous dans l'observatoire. Repartez vers la gauche dans le marais jusqu'au canal de Broue. Tournez à gauche et allez jusqu'au bout. Retour par le même chemin qu'à l'aller.*

Le Busard des roseaux 



Ce rapace est assez commun dans les zones humides et mesure 1,3 m d'envergure maximum. Il est plus grand mais plus mince que la buse, avec une longue queue arrondie et des ailes étroites tenues relevés en V lors de ses vols souvent à basse altitude au dessus des marais. Il est présent dans le marais toute l'année. On le reconnaît à son plumage barriolé (brun, gris, blanc, noir, roussâtre...).

#### Possibilité d'extension :

*De la rue du Château Gaillard, vous pouvez emprunter un chemin communal jusqu'à La Prée. Vous passerez devant la ferme de Bellevue. Retour au village par le même chemin.*

## Du village à la tour de Broue.



### BOUCLE MOYENNE | TOUTE L'ANNÉE | CIRCUIT NON BALISÉ

DÉPART : Place de l'église à Saint-Sornin.

INFO EN + : Petit dénivelé au niveau de la tour de Saint-Sornin.

Un observatoire au niveau de la mare pédagogique.



18 km



4h30



#### À découvrir sur le parcours

1. L'église Saint-Saturnin
2. La prison
3. Le puits de la Tourette
4. L'ancien prieuré
5. La tour de Broue
6. La maison de Broue
7. La faune et la flore des marais

Cette randonnée vous permettra de découvrir le charmant village de Saint-Sornin et d'observer les oiseaux endémiques de la région (cigognes, hérons, aigrettes...). Une superbe vue sur les marais, depuis la tour de Broue, viendra compléter le tout.

 Au gré de votre balade, vous trouverez une belle collection de cartes postales matérialisées par ce pictogramme.



De nombreux commentaires audio sont téléchargeables sur votre smartphone via l'application IZITRAVEL. Consultez « Autour de Moi ». Avec votre géolocalisation la commune de Saint-Sornin vous sera proposée. Il suffit juste de cliquer sur « commencez ».



Source : Open Street Map - Illustrations EFloch\_OTIOMIN



### 1. L'ÉGLISE SAINT-SATURNIN



Ce site est incontournable. Éléments caractéristiques du bâti religieux, vous découvrirez une travée de la nef, le transept et de très beaux chapiteaux aux palmettes épanouies vers le bas, lutteurs, lions cabrés, ou homme debout entre des oiseaux datant du XII<sup>e</sup> siècle. Vous pourrez également admirer le chœur, reconstruit dans le style gothique au cours du XIV<sup>e</sup> siècle. Il est composé de deux travées voûtées d'ogives, terminées par un chevet plat et se caractérise par de nombreuses fresques datant du XVII<sup>e</sup> siècle, recouvrant les murs et une partie de la voûte. Les vitraux du maître-verrier contemporain Louis-René Petit, conçus dans des tons orangés, sont en harmonie avec ceux des fresques. L'église est ouverte toute l'année, de 9h00 à 18h00.

En sortant de l'église, prendre à gauche du préau des écoles. Derrière le préau se trouve la prison.

### 2. LA PRISON

N'hésitez pas à y entrer ! Construite début XX<sup>e</sup>, serait-ce la plus petite prison de France ?

Prenez la petite ruelle à gauche de la prison et, au bout, tournez à gauche. À 30 m, beau point de vue sur le marais de Brouage et la tour de Broue.

Puis prendre à droite dans la rue du Marais. Allez tout droit sur 250 m et, à l'intersection, continuez à gauche dans la rue du Marais, puis encore à gauche dans la rue du Petit Moulin. Cette rue est bordée de jolies maisons.

Jetez un coup d'œil dans la petite ruelle, après la première maison. Vous y verrez un joli puits et timbres, ainsi qu'une pierre chasse roue, à l'angle (elle permettait de protéger les angles des rues des roues de charettes).

En face de vous, admirez la très belle perspective sur l'église et son portail roman. Allez jusqu'à la place de l'église qui, jusqu'en 1850, était un cimetière.

Dirigez-vous vers la mairie. Vous remarquerez, en passant, l'ancienne poste. Après la mairie, prenez la rue de la Tourette, à droite.

### 3. LE PUIIS DE LA TOURETTE

Il date du XVIII<sup>e</sup> siècle et doit son nom à sa forme inhabituelle : d'une base ronde, il passe à un plan conique en son sommet. Avec ses 3 timbres (abreuvoirs pour les animaux) il était un lieu de travail mais aussi de rencontre.

Prendre à gauche, rue de la Seigneurie.

Faites un aller-retour sur votre droite (direction Pont l'Abbé) pour voir le puits et le timbre. En revenant sur vos pas, remarquez le café du village. Tournez à droite jusqu'au prieuré.

### 4. L'ANCIEN PRIEURÉ



Vous remarquerez un portail surmonté de 3 merlons qui représentent les derniers vestiges d'un ancien prieuré.

Longez le prieuré et, au bout de la rue, prenez à droite. Longez le mur et partez à gauche en direction de « La Gripperie ». Soyez vigilants, il s'agit d'une voie partagée avec les voitures. Au bout d'1,5 km tournez à droite, dans le marais, au niveau du canal de Broue.

Arrivé au petit bois, prenez à gauche. Vous passez par-dessus le canal de Broue. Puis prendre la 1<sup>ère</sup> à gauche. Poursuivez sur le GR 360.

Passez devant le domaine de La Mauvinière.